

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

DE L'ENGAGEMENT À LA TRANSFORMATION



Assemblée générale
13 novembre 2025



Commission Nationale des Agricultrices



SOMMAIRE

INTRODUCTION

01. DEVELOPPER ET FAIRE VIVRE LE RESEAU

- 1.1. Mieux connaître les réseaux locaux pour mieux les développer
 - 1.2. Se déplacer sur le terrain : aller à la rencontre du réseau
 - 1.3. Former et faire grandir le réseau
 - 1.4. Mieux communiquer et valoriser nos actions
 - 1.5. Mobiliser et susciter l'engagement
-

02. DEFENDRE NOS ACQUIS ET NOS METIERS

- 2.1. Pérenniser les acquis
 - 2.2. Donner les moyens de s'engager
 - 2.3. Représenter et s'informer
 - 2.4. Transmettre et inspirer
-

03. ALLER VERS UNE MEILLEURE REPRESENTATIVITE

- 3.1. Accompagner la prise de responsabilité
 - 3.2. Atteindre une meilleure représentativité
-

PERSPECTIVES

INTRODUCTION

2023 - 2026 : De l'engagement à la transformation



Catherine FAIVRE PIERRET
Présidente de la CNA

Ces trois années de mandat auront été marquées par une intensité rare. Intensité des défis, d'abord, économiques, climatiques, humains, qui n'ont cessé de bousculer notre quotidien et celui de nos exploitations. Mais intensité aussi dans notre engagement collectif, dans notre volonté de défendre, de construire et de transformer.

Face aux mutations profondes de notre monde agricole, la Commission Nationale des Agricultrices a su rester debout, active et rassemblée. Ensemble, nous avons relevé des défis multiples, parfois complexes, mais toujours avec la même conviction : celle que **rien ne se construit sans le collectif.**

Depuis 2023, la CNA s'est affirmée comme une force incontournable au sein du réseau FNSEA. Elle s'est renouvelée, structurée et développée, en renforçant ses liens avec les territoires, en accompagnant les agricultrices dans leur montée en compétence, en soutenant les nouvelles formes d'engagement et en portant haut la voix des femmes du monde agricole.

Chaque action menée, chaque déplacement, chaque prise de parole a contribué à construire une dynamique nouvelle, plus ouverte, plus inclusive et plus audacieuse.

Ces trois années ont aussi été celles de la reconnaissance et de la visibilité. La CNA a trouvé toute sa place dans le débat public, auprès des pouvoirs publics, mais aussi au cœur même de notre réseau. Les agricultrices ont démontré, par leurs initiatives et leur détermination, que leur engagement est une richesse pour l'ensemble de la profession.

Aujourd'hui, alors que s'approche la fin du mandat, nous pouvons mesurer le chemin parcouru avec fierté. Les fondations sont posées, solides. **L'heure est désormais à la transformation, à la préparation du futur.**

Car l'histoire ne s'arrête pas ici : elle continue à s'écrire chaque jour, dans les départements, dans les régions, dans les exploitations, partout où des femmes et des hommes choisissent de s'engager pour faire avancer notre monde agricole.

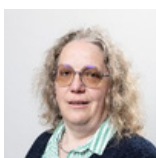
Ensemble, nous avons prouvé que l'engagement des agricultrices est un moteur de changement. Demain, il sera un levier essentiel de la transformation de notre agriculture !

LA CNA ET SON RÉSEAU

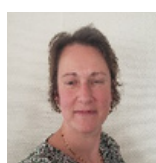
LE BUREAU DE LA CNA



Catherine Faivre Pierret
Présidente



Sylviane Lefez
Vice-présidente



Marie-France Forest
Vice-présidente

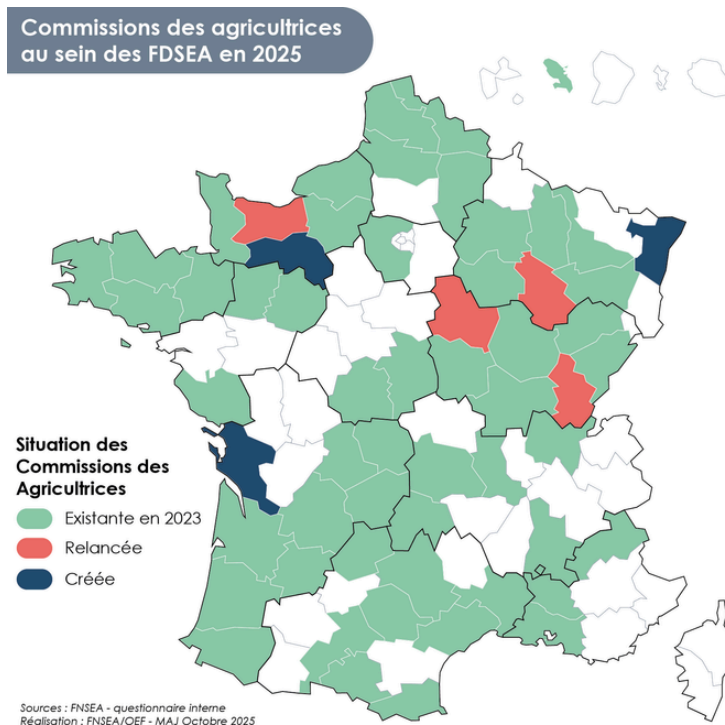


Agnès Kerbrat
Secrétaire générale



Christine Maillet
Secrétaire générale adjointe

Les commissions départementales des agricultrices (selon déclaration).



2023-2026



LE BILAN EN UN REGARD

Une feuille de route structurante pour 2023-2026

Adoptée fin 2023, la feuille de route a défini trois grands axes stratégiques :

- Développer et faire vivre le réseau
- Défendre nos acquis et nos métiers
- Aller vers une meilleure représentativité



Les années 2023 à 2025 ont marqué un tournant dans la structuration du réseau des agricultrices :

- Réalisation d'une **enquête nationale sur la féminisation** du réseau (fin 2023) – première base de données consolidée sur la place des femmes dans les commissions départementales et régionales.
- Relance des **échanges nationaux et territoriaux** : visios des présidentes, rencontres d'animatrices, séminaires et CA décentralisés.
- Renforcement de la **présence sur le terrain** : participation aux grands événements du réseau agricole (Space, Sommet de l'élevage, Agrimax, Foire de Châlons...).
- Dynamique de **formation** et de **communication** : mise en place des "Rendez-vous de la CNA", relance des réseaux sociaux, création du compte Instagram et nouveaux formats vidéo.
- Reconnaissance institutionnelle accrue : **échanges réguliers avec les ministères, la MSA et les organisations partenaires** sur les sujets du statut, des retraites et de la conciliation vie pro/vie perso.
- Engagement fort pour la parité : adoption au congrès FNSEA de l'objectif de **25 % de femmes** dans les instances nationales.



DEVELOPPER ET FAIRE VIVRE LE RESEAU



01. Mieux connaître les réseaux locaux

Afin de disposer d'une vision claire et partagée du réseau, une **grande enquête nationale sur la féminisation du réseau** a été conduite fin 2023.

Cette démarche, inédite par son ampleur, a permis de recueillir des informations pour la quasi-totalité des départements, offrant ainsi une photographie précise de la **place des femmes dans les conseils d'administration et les bureaux locaux**, mais aussi de l'état de **fonctionnement des commissions** départementales et régionales des agricultrices.

L'objectif était double : mesurer le niveau de féminisation des structures du réseau et évaluer la vitalité de ses instances locales, afin de disposer d'un **état des lieux complet et actualisé** de la représentation des agricultrices au sein de la FNSEA.

Les résultats de cette enquête ont servi de **socle de référence pour orienter les actions de la mandature** : ils ont permis d'adapter l'accompagnement proposé aux territoires et de mieux cibler les besoins exprimés.

Sur cette base, le **lien avec les présidentes de commissions** départementales a été renforcé.

Une visioconférence dédiée leur a permis d'échanger sur leurs attentes, de clarifier les rôles et missions de chaque commission, et de partager des bonnes pratiques locales.

Parallèlement, les **collaborateurs en charge de l'animation des sections** ont également bénéficié de plusieurs temps d'échanges collectifs, favorisant la **circulation de l'information** et une coordination plus fluide entre les différents niveaux du réseau.

Ces initiatives ont contribué à consolider la connaissance du maillage territorial et à renforcer la cohésion du réseau, en posant les bases d'un dialogue régulier entre la CNA, les présidences locales et les équipes d'animation.

02. Etre présentes sur le terrain

Afin de renforcer la connaissance du réseau et d'entretenir un lien direct avec les territoires, les membres du Conseil d'administration de la CNA ont multiplié les déplacements depuis 2023.

Chaque membre national avait pour mission d'assurer la **liaison entre la commission nationale et les commissions régionales**, d'accompagner celles qui en exprimaient le besoin et de **relayer les initiatives locales**.

La CNA a ainsi été présente ou représentée lors de la quasi-totalité des **grands événements du réseau** : salons régionaux, tables rondes, interventions et débats publics, notamment au Sommet de l'Élevage, au SPACE, à Agrimax, ou encore à la Foire de Châlons.

Ces participations régulières ont permis d'aller à la rencontre du terrain, d'écouter les attentes du réseau et de mieux **identifier les leviers d'engagement et de renouvellement** des adhérentes.

Dans cette même logique de proximité, le Conseil d'administration de la CNA a décidé d'organiser chaque année un **CA décentralisé** dans un département choisi :

- en 2024 dans le Puy-de-Dôme (63), afin de renforcer les liens avec la région et d'échanger sur les priorités ;
- en 2025 en Charente-Maritime (17), pour accompagner la création d'une nouvelle commission départementale et soutenir les élues à l'initiative du projet.

Parallèlement, Catherine Faivre-Pierret, présidente de la CNA, a effectué de nombreux déplacements individuels en départements, notamment dans le Calvados, le Jura ou la Mayenne, afin de rencontrer les nouvelles équipes locales, d'intervenir lors des assemblées générales, conseils d'administration ou conseils fédéraux, et de valoriser la place des agricultrices dans la vie syndicale.

Enfin, les **élections aux chambres d'agriculture** ont également constitué un moment fort de mobilisation et de déplacements ciblés, permettant d'encourager la participation des femmes et d'échanger sur les enjeux de représentativité dans les instances professionnelles.

Ces déplacements réguliers, individuels ou collectifs, ont permis d'ancrer la CNA au plus près du terrain et d'entretenir un dialogue permanent avec les agricultrices de toutes les régions.

03. Former et faire grandir le réseau

Le mandat 2023–2026 a été marqué par une **montée en compétence significative des membres de la CNA** et plus largement du réseau des agricultrices. La formation a été considérée dès le départ comme un **levier central de l'engagement et du renouvellement syndical**.

Depuis 2023, une **dizaine de webinaires** ont été organisés dans le cadre des Rendez-vous de la CNA, réunissant en moyenne entre 30 et 60 participantes. Ces temps d'échanges ont permis d'aborder une grande diversité de sujets, allant des faits de société (décès, divorce, équilibre vie professionnelle et personnelle) aux **questions techniques et réglementaires** (élections municipales et européennes, zones humides, statut du conjoint collaborateur, élections aux chambres d'agriculture, etc.).

Chaque session a fait intervenir des experts extérieurs ou des responsables du réseau, favorisant ainsi le partage d'expérience et l'appropriation collective des enjeux d'actualité.

Dans la perspective de la **réforme du statut du conjoint collaborateur**, applicable au 1er janvier 2026, plusieurs **échanges ciblés** ont été conduits entre Aude Fernandez, référente du dossier à la FNSEA, et les **commissions départementales** qui en ont exprimé le besoin. Ces échanges ont contribué à une **meilleure information du réseau** et ont permis de faire remonter du terrain des problématiques concrètes encore non identifiées à ce stade de la réforme.

Chaque conseil d'administration décentralisé de la CNA a par ailleurs intégré une séquence de formation collective :

- En 2024, une session dédiée au leadership, centrée sur la gestion du temps et des relations en entreprise ;
- En 2025, une formation à la prise de parole en public, essentielle pour renforcer la confiance et la visibilité des élues dans leurs interventions.

Ces temps d'apprentissage constituent de véritables espaces de développement collectif, favorisant la cohésion et l'émergence de nouvelles compétences au sein du réseau.

Plusieurs membres ont également suivi des **formations individuelles** (IA, PSG, OMEGA...), illustrant la volonté d'encourager la professionnalisation et l'autonomie des élues.

Dans cette dynamique, la CNA a travaillé à la conception d'un programme de formation structuré pour les nouveaux et nouvelles élues, en partenariat avec l'IFOCAP. Si ce projet n'a pas encore pu aboutir — en raison des travaux menés en parallèle dans le cadre de la transformation du réseau — il demeure un objectif fort pour la fin de mandat, afin d'outiller durablement les futures responsables syndicales.

Ces initiatives témoignent d'une conviction partagée : former, c'est préparer l'avenir du réseau et donner à chaque agricultrice les moyens d'agir, de s'exprimer et de représenter pleinement son métier.

04. Mieux communiquer, mieux valoriser

Afin de renforcer la visibilité et la reconnaissance du travail conduit par la Commission nationale des agricultrices, une évolution significative de la stratégie de communication a été engagée depuis 2023.

Chaque action ou événement porté par la CNA fait désormais l'objet d'une valorisation systématique sur les réseaux sociaux, permettant de relayer plus efficacement les initiatives, les prises de position et les réussites locales. Le compte Facebook de la Commission a ainsi enregistré une **croissance de plus de 22 % du nombre d'abonnés** depuis le début de la mandature, témoignant d'un intérêt accru pour les sujets portés par les agricultrices.

Dans une logique d'adaptation aux nouveaux usages numériques, un **compte Instagram a été créé** afin de toucher un public plus large et plus jeune, tandis que le format vidéo est en cours de développement pour rendre la communication plus pédagogique, vivante et accessible. Une intervention d'Idriss, responsable des réseaux sociaux de la FNSEA, a également permis aux élues d'**approfondir leurs compétences** et de renforcer la cohérence de la stratégie de communication de la section.

En parallèle, un travail spécifique de valorisation des initiatives locales a été mené. La newsletter nationale, relancée entre fin 2023 et 2024, contribue désormais à diffuser régulièrement des exemples d'actions départementales, tandis qu'un nouveau format de restitution annuel est présenté à chaque Assemblée générale, favorisant la mutualisation des bonnes pratiques et la reconnaissance des dynamiques territoriales.

Les membres du Conseil d'administration de la CNA ont également multiplié les interventions médiatiques – radios, podcasts, plateaux télévisés, presse écrite – positionnant la Commission comme une voix forte et légitime sur les enjeux agricoles, sociétaux et d'égalité professionnelle.

Un accent particulier a également été mis sur la communication positive autour de l'agriculture et la valorisation des métiers. Dans cette optique, la CNA a encouragé la promotion de la **plateforme "My Job Glasses"**, qui permet des échanges directs entre professionnels et étudiants ou personnes en reconversion. Plusieurs membres du Conseil d'administration y ont créé leur profil, contribuant ainsi **à faire découvrir la diversité des parcours agricoles et à attirer de nouveaux talents vers le secteur.**

Ce travail de fond doit se poursuivre et s'amplifier, afin de renforcer la visibilité des agricultrices, de valoriser la diversité des initiatives locales et de faire connaître plus largement les métiers et les réalités des femmes du monde agricole.

05. Mobiliser et susciter l'engagement

La mobilisation et la dynamique d'engagement constituent un fil conducteur transversal à l'ensemble des actions menées par la Commission nationale des agricultrices. En effet, chaque initiative, qu'elle concerne la communication, la formation ou la représentativité, a pour finalité **d'encourager de nouvelles agricultrices et de nouveaux agriculteurs à s'engager** dans la vie syndicale et à **prendre des responsabilités** au sein du réseau.

Dans cette perspective, l'année 2025 a marqué le lancement du programme "Nouveaux Talents", présenté et diffusé auprès des fédérations départementales et régionales. Intégré à la démarche de transformation du réseau FNSEA, ce dispositif vise à inciter les structures locales à identifier, accueillir et accompagner de nouvelles recrues, sous la forme de "stagiaires" de l'engagement syndical.

L'objectif est double : faciliter la découverte du fonctionnement du réseau et créer un parcours d'accompagnement progressif, permettant à ces nouveaux talents de s'impliquer durablement.

Pour favoriser son déploiement, la CNA a participé au webinaire de lancement, afin **d'appuyer la mise en œuvre opérationnelle du programme**. Un suivi spécifique devra être assuré dans les prochains mois pour évaluer la portée du dispositif et veiller à ce que l'engagement ainsi initié se transforme en participation active et pérenne.

Plus globalement, la CNA réaffirme que **l'accompagnement des élus doit s'inscrire dans la durée**, en amont, pendant et après leur prise de responsabilité. Cet accompagnement passe à la fois par le soutien humain et collectif du réseau, et par la formation, considérée comme un levier essentiel de réussite et de fidélisation des nouveaux élus.

En encourageant, formant et soutenant les nouvelles générations d'élus, la CNA contribue à assurer le renouvellement du réseau syndical, à préparer l'avenir du mandat 2026-2029 et à pérenniser la représentativité des femmes dans les instances agricoles.



DEFENDRE NOS ACQUIS ET NOS METIERS

01. Pérenniser l'existant

Défendre et conquérir de nouveaux droits implique avant tout de **préserver les acquis obtenus** au fil des mandats. Dans un contexte politique et économique en constante évolution, chaque projet de loi, chaque loi de finances ou réforme sectorielle peut potentiellement remettre en question les avancées patiemment construites.

La **pérennisation des acquis** repose ainsi sur deux leviers complémentaires :

- **La valorisation et la diffusion** des mesures obtenues depuis la création de la Commission nationale des agricultrices, afin d'en rappeler l'importance et d'en assurer l'application effective sur le terrain ;
- **La poursuite d'un travail d'influence et de veille législative** pour anticiper les évolutions à venir et défendre de nouvelles avancées en faveur des femmes du monde agricole.

Ce travail se déploie à travers un **dialogue constant avec les pouvoirs publics** et les partenaires institutionnels. La CNA s'est largement mobilisée dans le cadre des réflexions nationales sur la place des femmes en agriculture, portées notamment par Annie Genevard, ainsi que dans les échanges interministériels sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en lien avec Aurore Bergé.

Ces rencontres régulières ont permis de **faire remonter les besoins du terrain**, d'**alerter sur les spécificités du monde agricole** et de **contribuer aux réflexions législatives** sur plusieurs thématiques clés :

- le **statut du conjoint collaborateur**, et son évolution dans le cadre de la réforme prévue pour 2026 ;
- la **conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle**, enjeu majeur de l'engagement syndical féminin ;
- l'**adaptabilité du matériel agricole**, pour une meilleure prise en compte des réalités physiques et ergonomiques du travail agricole ;
- la **question des retraites** et de la reconnaissance des carrières complètes.

Ces sujets ont constitué des axes structurants du mandat, sur lesquels la CNA a exercé un rôle d'interlocuteur privilégié auprès des décideurs publics.

Pérenniser les acquis, c'est avant tout garantir la continuité des droits conquis, mais aussi préparer les futures avancées, en maintenant une vigilance permanente sur la place des femmes et la reconnaissance de leur rôle au sein de l'agriculture française.

02. Donner les moyens de s'engager

Obtenir de nouveaux acquis suppose avant tout de **disposer de forces vives pour les défendre**. Donner aux agricultrices les moyens de s'engager constitue ainsi un axe prioritaire du mandat de la Commission nationale des agricultrices. Cet objectif s'inscrit dans la continuité du travail mené sur la mobilisation et l'accompagnement du réseau.

L'une des mesures phares portées durant le mandat concerne la **revalorisation du crédit d'impôt emploi à domicile**, afin de soutenir concrètement les agricultrices et les agriculteurs dans la gestion de leur quotidien. En facilitant l'accès à ce dispositif, il s'agit de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, et donc de libérer du temps pour l'engagement collectif. Cet équilibre, essentiel à la pérennité du renouvellement syndical, reste un enjeu central dans les discussions nationales et devra continuer à être défendu dans le cadre du projet de loi de finances.

Donner les moyens de s'engager, c'est aussi **ouvrir le réseau sur de nouvelles sources d'inspiration et favoriser le partage d'expériences**. Tout au long du mandat, la CNA a multiplié les **échanges avec des acteurs extérieurs au monde agricole et avec des partenaires étrangers**, afin d'enrichir la réflexion et de nourrir les propositions. Ainsi :

- une représentante de la CNA siège au Comité des femmes du COPA-COGECA, permettant une représentation active de la voix française à l'échelle européenne ;
- la présidente du Comité européen des femmes du COPA a participé au Salon International de l'Agriculture 2025, à l'invitation de la CNA, pour partager son parcours et ses ambitions ;
- des échanges réguliers ont été établis avec les agricultrices suisses, afin d'identifier les points communs et les différences de fonctionnement et d'engagement entre pays ;
- la thématique du collectif et de l'engagement a été mise à l'honneur lors de l'Assemblée générale 2024, avec des témoignages croisés d'une infirmière, d'un pompier et d'une élue régionale, illustrant la transversalité des enjeux de conciliation entre vie personnelle et responsabilités collectives.
- Les échanges et le partenariat avec Afdi ont perduré tout au long du mandat sous diverses formes, au national et en région.

2026 a été nommé par l'ONU comme année internationale des agricultrices. A ce titre, les échanges avec les agricultrices du monde devront perdurer et s'organiser autour de cette thématique.

L'accompagnement à l'engagement s'est également traduit par des **actions de formation ciblées**, notamment lors du Conseil d'administration décentralisé de 2024, consacré à la prise de confiance et à la mobilisation. Ces temps d'échanges ont permis de **fournir aux agricultrices des clés concrètes** pour oser s'impliquer davantage dans la vie du réseau. Enfin, cette dynamique se prolongera jusqu'à la prochaine Assemblée générale du 13 novembre 2025, au cours de laquelle une séquence sera spécifiquement dédiée à la présentation du Service de Remplacement et des Groupements d'Employeurs, deux leviers essentiels pour faciliter la prise de responsabilités. Des témoignages d'agricultrices engagées viendront également illustrer la diversité des parcours et des engagements.

Donner les moyens de s'engager, c'est à la fois soutenir matériellement et moralement les femmes du monde agricole, favoriser la reconnaissance de leur rôle et ouvrir la voie à un engagement durable, équilibré et épanouissant.

03. Représenter et s'informer

La représentation et l'information constituent deux piliers essentiels du travail de la Commission nationale des agricultrices. Elles permettent à la fois de **faire entendre la voix des femmes du monde agricole** dans les espaces de réflexion et de décision, et de **garantir une circulation efficace de l'information** au sein du réseau.

Tout au long du mandat, la CNA a maintenu un **dialogue constant avec les réseaux d'échanges et les acteurs engagés** pour la place des femmes dans la société. Les agricultrices ont ainsi pris part à de nombreux événements nationaux tels que :

- les Assises de la parité,
- le forum Vox Demeter,
- les rencontres "Femmes d'influence",
- ainsi que diverses manifestations organisées autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes...

Ces participations régulières permettent non seulement de **véhiculer les messages et positions du réseau agricole**, mais aussi de **renforcer la visibilité de la CNA** et de **créer des passerelles** avec d'autres corps intermédiaires ou secteurs d'activité confrontés à des enjeux similaires.

L'accès et la diffusion de l'information constituent également un enjeu prioritaire. Un travail de fond a été engagé pour **renforcer la circulation des informations issues des commissions thématiques** de la FNSEA, ainsi que des niveaux départementaux et régionaux. Désormais, la transmission systématique des ordres du jour et des comptes rendus permet une meilleure anticipation des sujets, une participation plus active et une redescende d'information plus fluide. Un **état des présences** a également été établi, garantissant un suivi précis des sièges attribués à la CNA au sein de ces instances, afin d'en optimiser la représentation.

Enfin, un travail de renforcement des **liens avec les autres sections sociales** de la FNSEA a été engagé. Des réunions en **visioconférence régulières** ont permis de partager les actualités, de coordonner les positions et de faire émerger des **revendications communes**. Parmi celles-ci, la demande de nommer des élus suppléants au sein des sections sociales, afin d'assurer la continuité de la représentation en cas d'empêchement, constitue une avancée majeure en discussion.

Représenter et s'informer, c'est garantir à la fois une présence active et légitime des agricultrices dans les instances et une information ascendante et descendante efficace, conditions indispensables à un réseau fort, cohérent et influent.

04. Transmettre et inspirer

Le rôle de la Commission nationale des agricultrices ne se limite pas à la représentation et à la défense des droits : il consiste aussi à **transmettre une image positive de l'agriculture** et à **inspirer les générations futures**. La communication autour des métiers agricoles, leur diversité et leurs perspectives d'avenir, constitue un levier essentiel de cette mission.

Dans cette optique, les agricultrices de la CNA et du réseau se sont largement mobilisées autour des grandes opérations nationales de promotion des métiers, regroupées sous la bannière **“Ma nature, mon futur, l'agriculture”**. Ces initiatives, telles que le Tour de France des métiers agricoles, Farming Simulator, ou encore les Fermes Ouvertes, visent à sensibiliser un large public : élèves, étudiants, familles, ou personnes en reconversion, à la richesse et à la modernité des métiers agricoles. L'opération Fermes Ouvertes a ainsi été inaugurée dans le Bas-Rhin (67) en présence de Catherine Faivre Pierret. Le Tour de France et le Tour Femmes 2025 ont marqué une année record en nombre de départements participants.

À travers ces événements, les agricultrices contribuent à maintenir un lien fort avec les **futurs professionnels du secteur**, tout en valorisant la place des femmes dans l'agriculture et leur rôle moteur dans la transmission.

Cette ambition sera illustrée symboliquement lors de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2025, marquée par la présence d'une étudiante en BTS agricole, invitée à témoigner de son parcours et de sa vision de l'avenir pour les femmes en agriculture.

Les liens entre la CNA et les établissements d'enseignement agricole constituent une piste de développement prioritaire pour les années à venir. Ils s'inscrivent pleinement dans les objectifs d'orientation et de renouvellement des générations fixés par la PLOA (Projet de Loi d'Orientation Agricole), afin de favoriser une meilleure connaissance des métiers et d'encourager de nouvelles vocations.

Transmettre et inspirer, c'est préparer l'avenir du monde agricole, en donnant envie, en partageant les expériences, et en montrant la passion et l'engagement qui animent chaque agricultrice du réseau.



ALLER VERS UNE MEILLEURE REPRESENTATIVITÉ

01. Accompagner la prise de responsabilité

Le dernier objectif majeur du mandat de la Commission nationale des agricultrices a consisté à **favoriser une meilleure représentativité** des femmes au sein des instances agricoles. Tout au long du mandat, la CNA a ainsi œuvré à **accompagner les agricultrices du réseau dans la prise de responsabilité**, en renforçant leur confiance, leurs compétences et leur visibilité.

Les membres du Conseil d'administration de la CNA ont travaillé à la mise en place d'un **système de mentorat**, destiné à être déployé lors des prochaines élections professionnelles. Ce dispositif permettra à des élues expérimentées d'accompagner les nouvelles élues dans leurs premiers pas, en partageant leur expérience, leurs pratiques et leurs clés de réussite. Ce système s'inscrit dans la continuité du **programme "Nouveaux talents"**, présenté précédemment, qui vise à identifier et accompagner de nouveaux profils à fort potentiel au sein du réseau départemental et régional. Sa mise en œuvre a déjà débuté dans certains territoires, marquant une première étape concrète vers le renouvellement des générations d'élues.

L'accompagnement passe également par la **formation**, qu'elle soit collective (au sein du Conseil d'administration national) ou décentralisée (dans les départements). Ces formations permettent aux agricultrices d'**acquérir des compétences nouvelles**, d'être plus à l'aise dans leurs fonctions, et de mieux comprendre les enjeux stratégiques des instances où elles siègent.

Sur le terrain, les agricultrices de la CNA veillent à repérer et encourager les profils prometteurs au fil de leurs déplacements et de leurs échanges avec les réseaux locaux. Cette vigilance active contribue à **identifier les futures responsables** et à leur donner les moyens d'oser s'engager.

Accompagner la prise de responsabilité, c'est aussi **favoriser un équilibre durable entre vie professionnelle, vie familiale et vie syndicale**. La conciliation des temps constitue un enjeu clé : permettre à chacune et chacun de s'engager pleinement, sans renoncer à l'un ou l'autre de ses rôles. C'est à cette condition que l'engagement syndical peut devenir une force collective, ouverte et renouvelée.

02. Atteindre une meilleure représentativité

Le mandat 2023–2026 de la Commission nationale des agricultrices aura été marqué par **une avancée historique en matière de représentativité**.

Lors du Congrès 2025, une mesure majeure a été adoptée : la mise en place d'un quota de **25 % de femmes au sein du Conseil d'administration national de la FNSEA**, ainsi qu'un **renforcement de la place et du rôle des commissions départementales et régionales des agricultrices**.

Cette décision constitue une étape déterminante pour la reconnaissance et la participation pleine et entière des femmes dans la gouvernance du réseau agricole. Elle vient consacrer plusieurs années de travail collectif, de plaidoyer et de sensibilisation menés par la CNA et ses membres, et marque un tournant dans la dynamique d'égalité au sein de la profession.

L'application de cette mesure interviendra lors des **prochaines élections** et du renouvellement syndical, qui approchent à grands pas. D'ici là, un **travail d'accompagnement et de préparation active du réseau** est essentiel :

- informer et sensibiliser les structures départementales et régionales sur les modalités et l'importance de la mise en œuvre de cette décision ;
- identifier et encourager les futures candidates ;
- outiller les équipes locales pour garantir le respect des équilibres votés et favoriser l'émergence de nouvelles élues.

L'entrée en vigueur de cette mesure devrait entraîner une progression notable du nombre de femmes élues dans les instances du réseau. Ce mouvement devra s'accompagner d'un **soutien renforcé** : formations adaptées, dispositifs de mentorat, partage d'expériences et création de nouveaux outils d'accompagnement.

Atteindre une meilleure représentativité, c'est préparer le réseau de demain, plus équilibré, plus ouvert et plus fort : un réseau à l'image de l'agriculture d'aujourd'hui et de celles et ceux qui la font vivre.



PERSPECTIVES

Depuis le début du mandat en 2023, la Commission Nationale des Agricultrices (CNA) a su affirmer son rôle de réseau moteur, à la fois force de proposition et actrice du changement au sein du monde agricole. Trois années d'un travail collectif dense et exigeant ont permis de renforcer les liens avec les territoires, d'accroître la visibilité des actions menées et de consolider la place des agricultrices dans les instances professionnelles.

Grâce à une feuille de route claire et ambitieuse, les priorités fixées en début de mandat, **développer et faire vivre le réseau, défendre nos acquis et nos métiers, et aller vers une meilleure représentativité**, se sont traduites en réalisations concrètes : relance des échanges avec les territoires, formations, montée en compétence des membres, actions de communication renforcées, dialogue accru avec les pouvoirs publics et obtention d'avancées structurantes pour l'avenir du réseau.

À l'approche de la fin de la mandature en mars 2026, l'heure est à la consolidation et à la préparation du passage de relais. Les prochains mois seront consacrés à :

- **finaliser l'évaluation du mandat** à travers le questionnaire national lancé auprès des départements et régions, afin de mesurer les progrès accomplis et d'identifier les besoins encore à couvrir ;
- **pérenniser les dispositifs initiés**, comme le programme Nouveaux Talents et le système de mentorat, pour accompagner les futures élues et assurer la continuité de l'engagement ;
- **renforcer le partenariat avec le GO Formation de la transformation et l'IFOCAP**, en vue de bâtir un parcours de formation complet pour les nouvelles responsables syndicales ;
- **préparer le renouvellement syndical de 2026**, en veillant à la mise en œuvre effective des objectifs de représentativité votés, et à l'accompagnement des commissions dans cette transition ;
- **renouveler l'enquête sur la féminisation du réseau**, afin de mesurer les évolutions intervenues depuis 2023 et d'identifier les leviers encore à activer.

Ces perspectives s'inscrivent dans une volonté commune : **poursuivre la construction d'un réseau ouvert, solidaire et engagé**, où chaque agricultrice trouve sa place et contribue à faire évoluer la profession.

Le travail engagé depuis 2023 a permis de poser des fondations solides ; l'enjeu désormais est de les faire fructifier, pour inscrire durablement la place des femmes dans les instances et dans les décisions.

Le mandat 2023–2026 aura été celui de la structuration et de la relance. Les années à venir devront être celles de la consolidation et de la transmission. Ensemble, poursuivons cette dynamique pour que l’engagement des agricultrices continue d’être un moteur d’avenir pour toute la profession !



**Commission Nationale des Agricultrices
FNSEA
11 rue de la Baume, 75008 Paris**



CNA - Commission Nationale des Agricultrices



cnagricultrices

**Commission Nationale des Agricultrices
RAPPORT D'ACTIVITE 2024**